

OBJET **Décision modificative n° 2/2017 au Budget principal**

La présente décision modificative enregistre dans un premier temps en dépenses d'investissement un ajustement des prévisions sur les chapitres afin de distinguer notamment les crédits liés aux études des travaux. Le chapitre 204 est abondé de 200 000 € pour ventiler des subventions d'équipement au profit d'associations intervenant dans les territoires, des délibérations seront proposées au conseil municipal pour les répartir au profit des opérateurs.

Une enveloppe de 650 000€ est dotée pour le PRU des Camélias pour compléter le paiement des équipements réalisés en co-maîtrise d'ouvrage, elle est équilibrée en recette au moyen d'une recette CINOR du même montant.

La dernière modification substantielle porte sur des opérations patrimoniales, des équipements réalisés sous mandat par les SEM que la Ville intègre dans ses immobilisations pour un total de 16 000 000€, opérations d'ordre sans incidence budgétaire.

En fonctionnement, les crédits nouveaux sont destinés principalement aux associations pour 494 500€. Le détail sur les ventilations sera indiqué dans la délibération s'y rapportant dans la présente séance.

L'équilibre en recette sera réalisé au moyen de de compensations sur la fiscalité.

Le détail des opérations au niveau des chapitres et articles est résumé dans les tableaux de la liasse budgétaire présenté suivant les normes de l'instruction M 14.

OBJET Décision modificative n° 2/2017 au Budget principal

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°17/2-030 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur FRANÇOISE Gérard - 5ème adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

(11 abstentions : HO-SHING Cynthia, VITRY Faouzia (par procuration), JEAN-PIERRE Philippe, LATRA Sylvie, MOREL Jean-Jacques (par procuration), TÉCHER Régis, HUBERT Richenel, DOKI-THONON Lisianne, LAGOURGUE Michel, ANILHA Fernande, FOURNEL Dominique)

Adopte la Décision Modificative n° 2 au budget principal 2017 qui s'élève à :

- * 16 650 000 euros en dépenses et en recettes pour la section d'investissement
- * 671 657 euros en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/06/2017



Gilbert ANNETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE SAINT-DENIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974011500015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT DENIS

M. 14

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : ST-DENIS - VILLE (4)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	28
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	32
D2 - Arrêté et signatures	33

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Code INSEE	VILLE DE SAINT-DENIS ST-DENIS - VILLE	DM 2 2017
-------------------	--	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	143 882
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	667
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion)	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
136 469 858	160 165 323	1 108.03	1 294.43

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 387	1 351
2	Produit des impositions directes/population	533	621
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 473	1 460
4	Dépenses d'équipement brut/population	380	291
5	Encours de dette/population	998	1 191
6	DGF/population	212	240
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56.7%	52.03%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.1%	100.27%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25.8%	35.14%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	67.7%	81.61%

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- Sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170529-172030-DE Date de télétransmission : 02/06/2017 Date de réception préfecture : 02/06/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	671 657,00	671 657,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		671 657,00	671 657,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	16 650 000,00	16 650 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		16 650 000,00	16 650 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 321 657,00	17 321 657,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170529-172030-DE Date de télétransmission : 02/06/2017 Date de réception préfecture : 02/06/2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	40 077 391,00	0,00	177 157,00	177 157,00	40 254 548,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	114 000 000,00	0,00	0,00	0,00	114 000 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
65	Autres charges de gestion courante	41 901 000,00	0,00	494 500,00	494 500,00	42 395 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	279 625,00	0,00	0,00	0,00	279 625,00
Total des dépenses de gestion courante		196 360 016,00	0,00	671 657,00	671 657,00	197 031 673,00
66	Charges financières	3 140 000,00	0,00	0,00	0,00	3 140 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 018 000,00	0,00	0,00	0,00	1 018 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		200 518 016,00	0,00	671 657,00	671 657,00	201 189 673,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 175 382,31		0,00	0,00	5 175 382,31
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	7 304 590,69		0,00	0,00	7 304 590,69
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 479 973,00		0,00	0,00	12 479 973,00
TOTAL		212 997 989,00	0,00	671 657,00	671 657,00	213 669 646,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	213 669 646,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 118 600,00	0,00	0,00	0,00	10 118 600,00
73	Impôts et taxes	156 057 389,00	0,00	-848 616,00	-848 616,00	155 208 773,00
74	Dotations et participations	41 597 000,00	0,00	1 209 273,00	1 209 273,00	42 806 273,00
75	Autres produits de gestion courante	3 970 000,00	0,00	0,00	0,00	3 970 000,00
Total des recettes de gestion courante		212 172 989,00	0,00	360 657,00	360 657,00	212 533 646,00
76	Produits financiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	0,00	311 000,00	311 000,00	371 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		212 247 989,00	0,00	671 657,00	671 657,00	212 919 646,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
TOTAL		212 997 989,00	0,00	671 657,00	671 657,00	213 669 646,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	213 669 646,00
--	-----------------------

Pour information :

<p>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4) : 02/06/2017 Date de réception préfecture : 02/06/2017</p>	<p>11 729 973,00</p>
--	-----------------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

VILLE DE SAINT-DENIS - ST-DENIS - VILLE - DM - 2017

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 366 000,00	0,00	94 240,00	94 240,00	9 460 240,00
204	Subventions d'équipement versées	2 761 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	2 961 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 691 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	10 761 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 131 000,00	0,00	-364 240,00	-364 240,00	31 766 760,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	64 949 000,00	0,00	0,00	0,00	64 949 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 821 000,00	0,00	0,00	0,00	1 821 000,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 631 000,00	0,00	0,00	0,00	44 631 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	46 852 000,00	0,00	0,00	0,00	46 852 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	140 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	790 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	101 941 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	102 591 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		16 000 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	750 000,00		16 000 000,00	16 000 000,00	16 750 000,00
	TOTAL	102 691 000,00	0,00	16 650 000,00	16 650 000,00	119 341 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	119 341 000,00
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 199 499,00	0,00	0,00	0,00	11 199 499,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	68 399 501,00	0,00	0,00	0,00	68 399 501,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	79 599 000,00	0,00	0,00	0,00	79 599 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 472 027,00	0,00	0,00	0,00	8 472 027,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	Total des recettes financières	10 472 027,00	0,00	0,00	0,00	10 472 027,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	140 000,00	0,00	660 000,00	660 000,00	790 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		90 211 027,00	0,00	660 000,00	660 000,00	90 861 027,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	5 175 382,31		0,00	0,00	5 175 382,31
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	7 304 590,69		0,00	0,00	7 304 590,69
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		16 000 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 479 973,00		16 000 000,00	16 000 000,00	28 479 973,00
TOTAL		102 691 000,00	0,00	16 660 000,00	16 660 000,00	119 341 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	119 341 000,00
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	11 729 973,00
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	177 157,00		177 157,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	494 500,00		494 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		671 657,00	0,00	671 657,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	671 657,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	94 240,00	0,00	94 240,00
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00	0,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	70 000,00	0,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-364 240,00	12 000 000,00	11 635 760,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	650 000,00	0,00	650 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		650 000,00	16 000 000,00	16 650 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 650 000,00
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-848 616,00		-848 616,00
74	Dotations et participations	1 209 273,00		1 209 273,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	311 000,00	0,00	311 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		671 657,00	0,00	671 657,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	671 657,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	650 000,00	0,00	650 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		650 000,00	16 000 000,00	16 650 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 650 000,00
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170529-172030-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2017
 Date de réception préfecture : 02/06/2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	40 077 391,00	177 157,00	177 157,00
60611	Eau et assainissement	1 450 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 090 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	112 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	320 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 747 600,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	128 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	315 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	92 400,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	300 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	280 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	274 000,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	203 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 636 200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	8 118 395,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 228 850,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 228 690,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 527 050,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 082 200,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	110 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	293 100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 525 100,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	450 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	462 500,00	107 157,00	107 157,00
6182	Documentation générale et technique	149 630,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	337 500,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 850,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 406 800,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	12 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	493 400,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	300 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	75 455,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 085 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	309 200,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	46 875,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	267 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	210 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	300 300,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	5 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 580 760,00	0,00	0,00
6248	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	119 750,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	18 825,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	672 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	165 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 290 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	134 461,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	650 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 230 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	112 700,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	114 000 000,00	0,00	0,00
6331	Accusé de réception en préfecture 974-219-010-001-2030-DE Date de transmission : 02/05/2017	1 331 100,00	0,00	0,00
6332	Date de réception en préfecture : 02/06/2017	351 200,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	627 600,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale titulaires	29 995 445,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	960 500,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	345 100,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	48 342 800,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	300 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	478 800,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	205 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 805 800,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 697 500,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	16 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	75 000,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	1 100 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	2 155 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 713 355,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	500 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00	0,00
7396	Revers impôt/cercles,maisons jeux (CCAS)	22 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut* et prélèvt divers	80 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 901 000,00	494 500,00	494 500,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	10 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	925 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	30 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	72 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	243 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	20 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	660 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	6 048 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 130 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	263 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	4 400 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 185 515,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	17 914 485,00	494 500,00	494 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	279 625,00	0,00	0,00
6561	Frais de personnel	174 601,00	0,00	0,00
6562	Matériel, équipement et fournitures	105 024,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		196 360 016,00	671 657,00	671 657,00
66	Charges financières (b)	3 140 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 850 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	190 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	100 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 018 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	80 000,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	62 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	150 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	250 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	476 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		200 518 016,00	671 657,00	671 657,00
023	Virement à la section d'investissement	5 175 382,31	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	7 304 590,69	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	7 304 590,69	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 479 973,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 479 973,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		212 997 989,00	671 657,00	671 657,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE				

Accusé de réception en préfecture
 02/08/2017
 Date de télétransmission : 02/08/2017
 Date de dépôt en préfecture : 02/08/2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	671 657,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	190 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	190 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170529-172030-DE Date de télétransmission : 02/06/2017 Date de réception préfecture : 02/06/2017

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	400 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 118 600,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 200 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	290 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	110 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	140 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	58 600,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 340 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	3 580 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	900 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	500 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	156 057 389,00	-848 616,00	-848 616,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	77 841 389,00	-848 616,00	-848 616,00
73211	Attribution de compensation	14 126 000,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	3 300 000,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	600 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 200 000,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 650 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	600 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 700 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	47 500 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	2 200 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	340 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	41 597 000,00	1 209 273,00	1 209 273,00
7411	Dotations forfaitaire	19 400 000,00	0,00	0,00
74127	Dotations nationale de péréquation	11 239 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 370 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	7 750 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 800 000,00	1 209 273,00	1 209 273,00
7484	Dotations de recensement	38 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 970 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 870 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 100 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		212 172 989,00	360 657,00	360 657,00
76	Produits financiers (b)	15 000,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	15 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	60 000,00	311 000,00	311 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	60 000,00	311 000,00	311 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		212 247 989,00	671 657,00	671 657,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	750 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	750 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		212 997 989,00	671 657,00	671 657,00

			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
			=

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de transmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				671 657,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	9 366 000,00	94 240,00	94 240,00
2031	Frais d'études	9 051 000,00	64 240,00	64 240,00
2032	Frais de recherche et de développement	70 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	135 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	110 000,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 761 000,00	200 000,00	200 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	150 000,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	35 000,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	24 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 552 000,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 691 000,00	70 000,00	70 000,00
2111	Terrains nus	1 563 500,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	5 789 500,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	670 000,00	30 000,00	30 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	90 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	300 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 370 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	270 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	638 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	32 131 000,00	-364 240,00	-364 240,00
2313	Constructions	13 033 000,00	-30 000,00	-30 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 452 000,00	-350 000,00	-350 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 229 000,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	400 000,00	15 760,00	15 760,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	17 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		54 949 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 821 000,00	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	1 821 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	80 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	120 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 631 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 925 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 650 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	34 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	56 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	200 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		46 852 000,00	0,00	0,00
4581101	Dépenses (6)	140 000,00	650 000,00	650 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		140 000,00	650 000,00	650 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		101 941 000,00	650 000,00	650 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	750 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	750 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations particulières (10)	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	12 000 000,00	12 000 000,00

VILLE DE SAINT-DENIS - ST-DENIS - VILLE - DM - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2762	Créances transfert droit déduct* TVA	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		750 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		102 691 000,00	16 650 000,00	16 650 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 650 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 199 499,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 304 911,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 756 528,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 000 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	888 860,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	1 200 000,00	0,00	0,00
1345	Part. non réalis. aire station. non tran	49 200,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	68 399 601,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	34 399 501,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	34 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		79 599 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 472 027,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	5 752 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 133 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	1 587 027,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 472 027,00	0,00	0,00
4582101	Recettes (5)	140 000,00	650 000,00	650 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		140 000,00	650 000,00	650 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		90 211 027,00	650 000,00	650 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 175 382,31	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	7 304 590,69	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 559,12	0,00	0,00
28031	Frais d'études	4 683,61	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	36 782,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	102 400,00	0,00	0,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	1 368 300,41	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	97 323,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	7 453,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	560 992,45	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	395 468,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	175 244,11	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 259,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	109 367,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	21 252,46	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	25 640,49	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 558 295,79	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	19 793,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	520 364,36	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et de travaux DE	712 123,43	0,00	0,00
28184	Mobilier	328 796,01	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 229 493,45	0,00	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - ST-DENIS - VILLE - DM - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 479 973,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 479 973,00	16 000 000,00	16 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		102 691 000,00	16 650 000,00	16 650 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 650 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	46 452 000	10 830 000	13 000	4 700 000	365 000	2 980 000	0	1 050 000	600 000	35 591 000	0	102 591 000
- Equipements municipaux (2)		9 010 000	13 000	4 700 000	365 000	2 980 000	0	1 050 000	600 000	33 260 000	0	51 988 000
- Equip. non municipaux (c204) (3)		1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	1 461 000	0	2 961 000
- Opérations financières	46 452 000											46 452 000
Dépenses d'ordre	16 000 000											16 750 000
Total dépenses de l'exercice	62 452 000	11 100 000	13 000	4 820 000	365 000	3 050 000	0	1 050 000	600 000	35 891 000	0	119 341 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	62 452 000	11 100 000	13 000	4 820 000	365 000	3 050 000	0	1 050 000	600 000	35 891 000	0	119 341 000

RECETTES												
Total recettes de l'exercice	37 364 973	71 792 763	0	2 277 494	0	963 662	0	786 400	0	6 165 828	0	119 341 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de l'investissement	37 364 973	71 792 763	0	2 277 494	0	963 662	0	786 400	0	6 165 828	0	119 341 000

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	16 128 098	71 830 998	10 807 700	37 776 700	7 761 068	14 578 600	21 610 442	10 927 600	210 000	21 264 760	793 900	213 669 646
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	16 128 098	71 830 998	10 807 700	37 776 700	7 761 068	14 578 600	21 610 442	10 927 600	210 000	21 264 760	793 900	213 669 646
Total recettes de l'exercice	186 323 046	2 998 000	0	9 630 000	140 000	668 600	3 660 000	0	820 000	8 030 000	1 600 000	213 669 646
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	186 323 046	2 998 000	0	9 630 000	140 000	668 600	3 660 000	0	820 000	8 030 000	1 600 000	213 669 646

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV	A1
----	----

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	62 462 000	11 100 000	13 000	4 820 000	365 000	3 060 000	0	1 050 000	600 000	35 891 000	0	119 341 000
	Dépenses réelles	46 452 000	10 830 000	13 000	4 700 000	365 000	2 990 000	0	1 050 000	600 000	35 891 000	0	102 891 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 821 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 821 000
13	Subventions d'investissement	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	200 000
16	Emprunts et dettes assimilées	44 631 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 631 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	1 220 000	0	75 000	0	300 000	0	0	50 000	7 815 240	0	9 460 240
204	Subventions d'équipement versées	0	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	1 461 000	0	2 961 000
21	Immobilisations corporelles	0	1 765 000	13 000	875 000	365 000	130 000	0	0	0	7 613 000	0	10 761 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	6 025 000	0	3 750 000	0	2 560 000	0	1 050 000	550 000	17 631 760	0	31 786 760
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4581101	Dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000	0	790 000
	Dépenses d'ordre	16 000 000	270 000	0	120 000	0	60 000	0	0	0	300 000	0	16 750 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	270 000	0	120 000	0	60 000	0	0	0	300 000	0	750 000
041	Opérations patrimoniales	16 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000 000

RECETTES													
Total recettes investissemt		71 792 763	71 792 763	0	2 277 494	0	963 552	0	786 400	0	6 155 828	0	119 341 000
Recettes réelles		71 792 763	71 792 763	0	2 277 494	0	963 552	0	786 400	0	6 155 828	0	90 861 027

Date de réception préfecture : 02/06/2017

VILLE DE SAINT-DENIS - ST-DENIS - VILLE - DM - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 885 000	1 587 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 472 027
13	Subventions d'investissement	0	1 806 225	0	2 277 484	0	953 552	0	786 400	0	5 375 628	0	11 199 489
16	Emprunts et dettes assimilées	0	68 399 501	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 399 501
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000	0	790 000
4592101	Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000	0	790 000
	Recettes d'ordre	28 479 973	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 479 973
021	Virement de la sect* de fonctionnement	5 175 382	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 175 382
040	Opérat* ordre transfert entre sections	7 304 591	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 304 591
041	Opérations patrimoniales	16 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	16 128 098	71 830 998	10 807 700	37 776 700	7 751 068	14 578 500	21 610 442	10 927 500	210 000	21 254 750	793 900	213 689 646
Dépenses réelles	3 648 125	71 830 998	10 807 700	37 776 700	7 751 068	14 578 500	21 610 442	10 927 500	210 000	21 254 750	793 900	201 189 673
011 Charges à caractère général	141 500	19 074 240	799 600	7 615 400	1 570 458	1 387 400	1 335 600	55 000	59 000	6 243 450	73 000	40 254 648
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	48 513 700	3 960 100	24 701 300	4 940 200	11 562 100	2 322 900	4 733 500	0	12 733 300	532 900	114 000 000
014 Atténuations de produits	87 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	102 000
022 Dépenses imputées réception en préfecture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres	3 426 058	3 426 058	6 048 000	5 540 000	1 240 400	1 629 000	17 802 042	6 139 000	120 000	263 000	188 000	42 395 500

Date de réception préfecture : 02/06/2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	279 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	279 625
66	Charges financières	3 140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 140 000
67	Charges exceptionnelles	0	817 000	0	20 000	0	0	150 000	0	31 000	0	0	1 018 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		12 479 973	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 479 973
023	Virement à la section d'investissement	5 175 382	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 175 382
042	Opérat* ordre transfert entre sections	7 304 591	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 304 591
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		186 323 046	2 998 000	0	9 530 000	140 000	568 600	3 660 000	0	820 000	8 030 000	1 600 000	213 669 646
Recettes réelles		185 573 046	2 998 000	0	9 530 000	140 000	568 600	3 660 000	0	820 000	8 030 000	1 600 000	212 919 646
013	Atténuations de charges	0	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	1 010 000	0	1 750 000	140 000	568 600	3 660 000	0	0	2 990 000	0	10 118 600
73	Impôts et taxes	150 168 773	0	0	0	0	0	0	0	0	5 040 000	0	155 208 773
74	Dotations et participations	35 018 273	38 000	0	7 750 000	0	0	0	0	0	0	0	42 806 273
75	Autres produits de gestion courante	0	1 520 000	0	30 000	0	0	0	0	820 000	0	1 600 000	3 970 000
76	Produits financiers	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
77	Produits exceptionnels	371 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	371 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- AFFERMAGE	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
- REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	AFFAIRES FUNERAIRES	AFFAIRES FUNERAIRES	REGIE	0,00
- REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	MARCHE ET DROITS DE PLACE	MARCHE ET DROITS DE PLACE	REGIE	0,00
- DELEGATION DU SERVICE PUBLIC	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE	69 096,00
Détention d'une part du capital				
-	SEDR	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	119 901,00
-	SODIPARC	SODIPARC	SEM	178 157,00
-	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEM	1 873 401,00
-	CAISSE D'EPARGNE BOURBON LUMIERE	CAISSE D'EPARGNE BOURBON LUMIERE	ORGANISME BANCAIRE	15 236,00
-	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	SEM	1 524,00
-	CRCAM	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	ORGANISME BANCAIRE	3 049,00
-	SHLMR	SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYERS MODERES DE LA REUNION	SEM	305,00
-	SICA	SICA	SEM	8 098,00
-	SEMIR	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE A LA REUNION	COOPERATIVE AGRICOLE	381,00
-	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	SEM	15 245,00
-	DIONYSPO	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE DIONYSPO	SARL	200 000,00
-	SEM NORDEV	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU DEVELOPPEMENT DU NORD DE LA REUNION	SEM	1 300 379,97
-	TERRITO'ARTS	TERRITO'ARTS	SEM	87 500,00
-			SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	75 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ASSOCIATION SAINT-FRANCOIS D'ASSISE	ASSOCIATION SAINT-FRANCOIS D'ASSISE	ASSOCIATION LOI 1901	6 277 481,81
-	SIDR	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	214 043 384,62
-	SCI PARKING RIEUL	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PARKING RIEUL	SCI	98 800,00
-		SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	26 695 701,94

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-PP050-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
	SEMADER	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE DEVELOPPEMENT ET EQUIPEMENT DE LA REUNION	SEMO	23 729 542,26
	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEM	133 769 750,40
	SODIPARC	SODIPARC	SEM	1 711 000,00
	SCI BARBADES	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BARBADES	SCI	1 282 720,24
	SHLMR	SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYERS MODERES DE LA REUNION	SEM	153 747 152,87
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
	21*6 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	21*6 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	Association loi 1901	100 000,00
	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	1 385 768,00
	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	75 600,00
	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	150 000,00
	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	160 500,00
	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	Association loi 1901	94 000,00
	ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ECOSYSTEMES (APEE)	ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ECOSYSTEMES (APEE)	Association loi 1901	90 000,00
	ASSOCIATION KREOLIDE	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	110 200,00
	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	139 000,00
	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	1 840 594,00
	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	327 584,00
	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	190 000,00
	ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	120 000,00
	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	256 318,00
	BELLEVUE POUR TOUS	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	87 700,00
	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	340 250,00
	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	154 805,00

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170529-172030-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2017
 Date de réception préfecture : 02/06/2017

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	135 577,00
	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	1 394 342,00
	CRECHE LES PERLES A PINPINS	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	84 000,00
	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	162 000,00
	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	311 722,00
	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	350 000,00
	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	328 888,00
	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	81 300,00
	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	1 022 808,00
	ILOT SAINT JACQUES PETITS	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	111 994,00
	JEUNESSE 2000	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	448 250,00
	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	179 737,00
	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	90 000,00
	MISSION LOCALE NORD (MLN)	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	209 400,00
	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	231 500,00
	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	111 277,00
	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	122 400,00
	RUN ACTION	RUN ACTION	Association loi 1901	273 790,00
	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	190 000,00
	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	1 771 911,00
	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	106 500,00
Autres	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	4 400 000,00
	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	10 185 515,00
	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	150 000,00
	SIDELEC	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE	263 000,00

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170529-172030-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2017
 Date de réception préfecture : 02/06/2017

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	164 092 000,00	1,00	18,62	0,00	30 553 930,00	1,00
TFPB	194 535 000,00	1,00	23,79	0,00	46 279 876,00	1,00
TFPNB	1 220 000,00	1,00	13,03	0,00	158 966,00	1,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	359 847 000,00	1,00			76 992 773,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

ETAT DES COTISATIONS MUNICIPALES
DECISION MODIFICATIVE N°2
 Detail du compte 6281

LIBELLE	BUDGET DE L'EXERCICE	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE
Association Nationale des Elus du Littoral(ANEL)		4 900.00	4 900.00
Cotisations diverses	28 566.00	-4 900.00	-4 900.00
TOTAL	28 566.00	0.00	0.00

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170529-172030-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2017
 Date de réception préfecture : 02/06/2017

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170529-172030-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2017
 Date de réception préfecture : 02/06/2017

Signé électroniquement par :
 Le Maire
 01/06/2017



Gilbert ANNETTE

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour
contre
abstentions

Date de convocation du Conseil Municipal
19 mai 2017

Décision Modificative n° 2/ 2017 au Budget Principal,
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 29 mai 2017

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en deuxième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 29 mai 2017

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

Accusé de réception en préfecture
974-210740115-20170529-172030-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

[The main body of the document is filled with numerous handwritten signatures and scribbles, many of which are crossed out with diagonal lines. Some legible fragments include "ST", "M", "C", and "M".]

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le

Accusé de réception en préfecture
974-219740715-20170529-172030/DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/06/2017
[Signature]
Gilbert ANNETTE